

Les déclinaisons ET LES OPTIONS TECHNIQUES

Connecté, coloré ou motorisé, l'abri sait se plier aux envies du consommateur comme à ses besoins. Le piscinier revêt un rôle de conseil en l'accompagnant dans le choix de caractéristiques qui lui conviennent.

De la personnalité !

Les éléments thermolaqués d'une structure en aluminium sont proposés de série en une déclinaison resserrée de coloris. Mais en option, il est possible de choisir la couleur de l'ossature de son abri parmi toutes les palettes offertes par le nuancier RAL. Il existe même une

finition imitation bois !

Pour les parois, il existe aujourd'hui des revêtements colorés permettant d'apporter une touche d'originalité à l'abri.

Certains fabricants proposent d'associer au polycarbonate et au verre d'autres matériaux pour leurs caractéristiques techniques et esthétiques. Des résines de synthèse ou du tissu polyester peuvent ainsi composer certains modules d'un abri.

Un guidage qui se fait oublier

Pour qu'une personne seule puisse manipuler sans difficultés les différents modules d'un abri, de nombreux modèles télescopiques sont équipés de rails de guidage. Pour une plus grande discrétion, ces profilés peuvent être extra-plats ou bien intégrés à la plage. Il existe également des dispositifs de guidage sans rail : chaque élément contrôle la trajectoire du suivant.



Le contrôle à distance

Comme le reste de la piscine, l'abri se mue en équipement connecté. L'intérêt pour l'utilisateur est de pouvoir vérifier à distance si sa piscine que son abri est fermé et donc que sa piscine soit bien sécurisée.

Certains modèles embarquent même des capteurs d'hygrométrie qui analyse la quantité d'humidité dans l'air. À partir de certains seuils trop élevés, des clapets d'aérations sont automatiquement ouverts pour ventiler l'intérieur de l'abri.

Le confort de la motorisation

Qu'ils soient coulissants, empilables ou télescopiques, les modules composant un abri peuvent se déplacer au doigt et à l'œil. La motorisation ouvre ainsi l'accès à une manipulation sans aucun effort.

Passer au solaire

La plupart des motorisations peuvent être alimentées par des panneaux solaires. En lieu et place d'un raccordement électrique, un dispositif photovoltaïque fournit l'énergie nécessaire au déplacement des modules.

Une batterie, 12 ou 24 volts, se recharge avec l'électricité que produit le panneau photovoltaïque. De cette manière, la

motorisation peut fonctionner même lorsque le soleil n'est pas présent. Ce dispositif assure une autonomie de plusieurs cycles d'ouverture-fermeture.

Une motorisation solaire peut être installée aussi bien sur abri neuf qu'a posteriori sur une structure existante. Le seul véritable impératif technique est l'orientation de l'abri : le panneau photovoltaïque doit pouvoir emmagasiner le plus d'énergie possible.

Discrets mais efficaces, les panneaux photovoltaïques alimentent la motorisation de l'abri en toute autonomie. Une solution aussi pratique qu'économique et écologique (Abridéal).